

BRISE LAMES

« N'entendre que la mer et le vent », ces mots de Châteaubriand résonnent dans la tête de Ronan, alors qu'il avance sur la plage du Bon Secours, à Saint-Malo. C'est marée basse, le ciel est bleu, la mer est calme, il va pouvoir traverser et grimper en haut du grand Bé, pour s'enivrer du panorama, avant de rentrer à Rennes. Ces trois dernières semaines dans la cité corsaire, sa ville de naissance, ont été éprouvantes.

Ronan Le Floch est un jeune commissaire au sein de la police criminelle de Rennes. Doté d'une autorité naturelle, d'une grande rigueur et, d'un sens inné de l'analyse, il est rapidement devenu un élément incontournable de la brigade.

C'est un lundi matin, à priori ordinaire, que tout commence. Le Procureur de la République lui demande d'aller prêter main forte, à la gendarmerie de Saint-Malo, dans une affaire d'homicide.

Un cadavre vient d'être retrouvé, enchaîné, debout, sur un des brise lames de la grande plage. En arrivant sur les lieux, Ronan a un haut-le-cœur, il connaît bien cet homme, ils étaient à l'école ensemble, il s'appelle Charles Guillou. Ronan se souvient qu'il était passionné de sculptures, mais, il ne l'a pas revu depuis le lycée.

Que s'est-il passé pour qu'il finisse sa vie ici, dans cette forêt de troncs d'arbres parallèles de la plage de l'éventail, face au tombeau de Châteaubriant ? Selon les premières constatations, la mort remonte à une dizaine d'heures, le corps a été déplacé et amené ici post-mortem.

À cet endroit, on peut accéder par la ville ou par la plage. La marée haute de la nuit a effacé toutes empreintes sur le sable. L'autopsie révèle que la mort se situe aux environs de trois heures du matin. Le médecin légiste n'a relevé aucune trace de coups, de strangulation, d'impact de balle, seulement un trou au niveau de la carotide comme si une grosse aiguille avait été enfoncée. Le percement de la carotide à ce niveau provoque une hémorragie qui entraîne la mort. Cela confirme que l'agression a eu lieu ailleurs. Par contre, l'arme du crime n'est pas identifiée. Les analyses démontrent que la victime a ingurgité une forte dose d'alcool et de somnifères, ce qui explique qu'il n'y a pas de signe de lutte.

Charles Guillou est un sculpteur reconnu, attaché à sa ville natale, il réside dans un appartement situé rue Garangeau, au cœur de la vieille ville.

Ronan et deux gendarmes se rendent au domicile de Charles pour effectuer une perquisition. Ils y trouvent des croquis, des statuettes en bronze, des informations sur une galerie à Dinan qui suggèrent qu'il y expose, mais pas d'espace ressemblant à un atelier. Ronan remarque dans la bibliothèque de nombreuses œuvres de Châteaubriant, une coïncidence troublante avec le lieu où a été retrouvé Charles. Les gendarmes saisissent les documents, carnets, téléphones, ordinateurs pour les étudier. Ronan, lui, part à Dinan, il espère qu'une visite à la Galerie pourra l'éclairer sinon sur l'homme, au moins sur l'artiste.

La Galerie Le Roux est située rue du Jerzual à Dinan, une ancienne voie d'accès, connue pour sa pente rapide, qui relie la ville haute au port.

Le patron de la galerie décrit Charles comme un artiste prolifique, mais, discret et plutôt solitaire. Il s'est spécialisé dans des œuvres délicates, presque féminines, des statuettes de taille petite à moyenne, représentant des danseuses, des nus pudiques ou des fées. L'atelier de Charles est à deux maisons de là, en face, dans un local que lui loue Mr Le Roux. Sans plus attendre, Ronan et les gendarmes traversent la rue. La porte de l'atelier n'est pas verrouillée, une forte odeur de détergent flotte dans la pièce. Au centre, le sol semble anormalement propre. Lorsque l'équipe scientifique intervient, sans surprise, la lampe à ultraviolets met en évidence d'importantes traces de sang. Le local est passé au peigne fin, la porte n'a pas été forcée. On suppose que Charles a ouvert à son assassin, ce qui écarte l'hypothèse d'un vol qui a mal tourné. Par contre, aucun objet ressemblant à une potentielle arme du crime n'est retrouvé.

Les gendarmes entament un minutieux travail d'investigation : analyse du contenu de son PC et de son téléphone, auditions des fournisseurs, des clients de la victime et des voisins. Charles Guillou était un homme, en apparence au moins, sans histoire, très professionnel, sans ennemis.

Après trois jours de travail, en étroite collaboration avec la Gendarmerie, même si Ronan reconnaît la bonne volonté de chacun, l'enquête piétine. Alors qu'il regagne son hôtel sur le Sillon aux alentours de 22h, le jeune Commissaire regrette de ne pas avoir le temps de musarder dans les rues pavées Intra-muros.

Ce matin-là, à sept heures, son téléphone sonne. C'est le Capitaine de Gendarmerie, un nouveau corps vient d'être retrouvé, à une centaine de mètres du premier cadavre, un peu avant la cale de la Piperie.

En arrivant sur place, Ronan revit le même scénario, un homme jeune, pieds nus, vêtu d'un jean et d'un tee-shirt, enchaîné debout, sur un des troncs d'arbres. Il n'a aucun papier sur lui. L'heure de la mort est estimée aux alentours de 3h du matin. Tout comme Charles Guillou, le corps a été déplacé. Les conclusions du médecin légiste sont les mêmes que pour la première victime, pas de traces de coups, blessures, plaies par balles ou étranglements. Juste un trou au niveau de la carotide, qui fait penser à l'enfoncement d'une grosse aiguille. Le fichier des empreintes est muet, la priorité est d'identifier la victime.

Même si le mot opératoire est identique, impossible de dire si ces deux meurtres sont liés, ou, si on est en présence d'un tueur en série, qui prend des victimes au hasard, pour répondre à une pulsion personnelle.

Un appel à témoins est en cours de rédaction, c'est alors qu'un des gendarmes indique que sur l'agenda du sculpteur, depuis trois mois, figurent des rendez-vous presque journaliers avec un certain Arthur Morin. Les renseignements sur cet individu confirment rapidement qu'il est la deuxième victime. Par contre, on ne trouve aucun numéro de téléphone à ce nom dans le portable de Charles.

Arthur Morin est photographe et réside rue Saint-Vincent, une rue parallèle à la rue Garangeau, celle de Charles Guillou. Sans attendre, une perquisition est menée au domicile du photographe. Les résultats ressemblent à s'y méprendre à ceux de la rue Garangeau, pas de lettres de menaces, pas de traces d'effraction, pas de traces de crime non plus. Dans les documents saisis on apprend qu'Arthur exerce son activité professionnelle à Dinan, rue du Jerzual, exactement en face du sculpteur.

Ronan fait un détour par la Galerie avant de se rendre au studio d'Arthur. Mr Le Roux confirme que les deux hommes travaillaient ensemble, et qu'ils préparaient un catalogue web, destiné à promouvoir les œuvres du sculpteur à l'étranger.

La porte du studio n'est pas verrouillée. En pénétrant, Ronan et les gendarmes sont saisis à la gorge par une forte odeur de détergent. Des appareils photos gisent au sol, des pieds sont renversés, Arthur a dû tenter d'échapper à son agresseur. Le centre de la pièce s'illumine sous la lampe à ultraviolets : aucun doute c'est ici que le photographe a été tué. Mais là encore, il n'y a aucune trace de l'arme du crime.

Ronan, pour la première fois de sa jeune carrière, est déconcerté. Les similitudes entre ces deux affaires sont troublantes : deux cadavres enchaînés debout au milieu de troncs parallèles, deux victimes qui habitent des rues parallèles, deux hommes qui travaillent en parallèle sur un projet commun, depuis quand les parallèles tuent ?

Voilà deux semaines que Ronan est à Saint-Malo, pas de nouveaux crimes, on peut au moins conclure que Charles et Arthur étaient les seules cibles du tueur. Pour autant, les enquêtes stagnent. Quel est le mobile du tueur ? Quelle est l'arme du crime ? Qui est le tueur ? Autant de questions sans réponses, qui agacent Ronan, les gendarmes, et, la hiérarchie qui s'impatiente.

La presse régionale fustige la police dans des articles peu flatteurs. Le maire de Saint-Malo, lui-même, fait des déclarations tonitruantes, sur l'inefficacité des services de police qui nuit à l'image de sa ville.

Il y a aujourd'hui un avis de tempête, qui ne vient pas de Météo France, mais de l'arrivée surprise du Procureur, qui ne s'est pas déplacé simplement pour respirer l'air du large. Son discours est percutant, aucune discussion possible, s'il n'y a pas de résultat sous une semaine, des têtes tomberont.

Ronan ne comprend pas bien pourquoi cette affaire crée autant de remous, jusqu'au moment où il saisit que le Procureur et le Maire sont très amis. Ceci ne justifie pas tout à ses yeux, il y a tous les jours, des crimes odieux non élucidés, qui n'inquiètent pas autant.

Après le départ du Procureur, Ronan provoque immédiatement une réunion de crise avec l'ensemble des gendarmes sur l'affaire.

- Messieurs, quelque chose a dû nous échapper, on reprend tout depuis le début. On travaille jour et nuit s'il le faut. On revoit toutes les auditions, les fadettes, on reconvoque si nécessaire, on compare les éléments des deux affaires, on creuse les rapports entre Charles

Guillou et Arthur Morin, on retourne dans les appartements, les ateliers, on croise les résultats. Rendez-vous à 18h pour faire le point.

Rapidement les gendarmes s'organisent afin que chaque élément soit revu avec un œil neuf. Pour le débriefing de 18h, une équipe qui est retournée dans l'appartement du sculpteur, a peut-être un nouvel élément. Parmi les statuettes exposées dans la bibliothèque, plusieurs sont marquées sous le socle des initiales AM. L'une d'entre elles est datée novembre 2012. Rien n'indique dans le parcours d'Arthur Morin qu'il a été lui-même sculpteur à un moment de sa vie. Quant à son studio à Dinan, il n'est ouvert que depuis 2016. Si Arthur a des origines malouines, il a commencé sa carrière à Nantes.

Ronan espère tenir, enfin, une piste. Les initiales AM peuvent-elles appartenir à quelqu'un d'autre ?

Le galeriste assure ne pas connaître de sculpteur aux initiales AM et, pour lui, ces œuvres sont celles de Charles. Le Commissaire ne se contente de cela, il demande qu'un expert soit mandaté pour identifier l'auteur de ces œuvres.

Le seul expert disponible n'a pas de réponse, mais, il donne le nom de celui dont il a repris la charge il y a deux ans. C'est un breton pur et dur, en retraite dans un village proche, qui a la réputation de connaître tout sur tout. Ronan et un gendarme se rendent sans attendre chez Yoann Le Gall. L'accueil est glacial, visiblement le vieil homme n'apprécie pas la prévaute. Ronan explique diplomatiquement l'objet de leur visite, et, conclue en posant une des statuettes sur la table. Yoann prend délicatement l'objet dans ses mains, le détaille du regard, le caresse presque en affichant un sourire tendre et triste. Le gendarme brise le silence :

- Monsieur Le Gall, reconnaissez-vous cette statuette ? Savez-vous à qui appartiennent ces initiales AM ?
- Messieurs, connaissez-vous l'histoire de Rodin et Camille Claudel ?
- Monsieur, pouvez-vous en venir au fait, nous sommes un peu pressés, répond Ronan qui n'a aucune envie de jouer aux devinettes.
- Eh bien, Ayden Morvan était la Camille Claudel de Charles Guillou. Je l'ai bien connu, nous avons été voisins. Contrairement à Camille, ce n'est pas en hôpital psychiatrique qu'elle a été placée, mais, en prison. Cela doit bien faire 5 ans.

Ronan est de plus en plus impatient :

- S'il vous plaît Monsieur Le Gall, dites-nous tout ce que vous savez sur cette affaire. C'est vraiment important. Vous savez que Charles Guillou a été assassiné, on recherche son meurtrier.
- Non, je ne savais pas, je suis rentré de voyage hier. Ayden a fait l'école des Beaux-Arts avec Charles, mais la plus douée c'était elle. Très amoureux, ils ont joint l'utile à l'agréable. Après leurs études, ils se sont installés dans un petit local, un peu miteux, ici dans le village, c'est là qu'elle a grandi. C'est elle qui a eu l'idée de faire des statuettes de fées

entre autres. A la première expo dans le village, elle a tout vendu. Charles, lui, faisait des statuettes de danseuses qui ne se vendaient pas. Pour l'aider à décoller, elle l'a aidé. On a dit qu'il commençait les œuvres et qu'elle les finissait. A force, il a réussi à s'améliorer mais, ici, on ne savait jamais si, les œuvres qu'il signait, étaient vraiment de lui. Les relations du couple se sont dégradées, parfois même ils en venaient aux mains, ils ont fini par se séparer. C'est à ce moment-là qu'il a installé son atelier à Dinan. Une nuit, il a emporté toutes les statuettes. Ayden a porté plainte pour vol mais, Charles a répliqué. Un ami à lui a témoigné contre elle, attestant que toutes les statuettes étaient l'œuvre de Charles. Finalement l'affaire s'est retournée contre elle et, elle a été condamnée pour plagiat, tentative de vol et violences, elle a pris 3 ans ferme.

- Est-ce que le fameux témoin s'appelait Arthur Morvan ?
- Oui, Commissaire.

En quittant Yoann, Ronan est à la fois satisfait, l'assassin semble identifié, et embarrassé. D'une part, aucun lien probant, aucune allusion à Ayden n'est apparue chez Charles, d'autre part, compte tenu de la corpulence des victimes et les lieux des crimes, une femme seule n'a pas pu les déplacer. Il doit y avoir un complice. L'urgence est de retrouver Ayden Morvan.

La présumée meurtrière a purgé sa peine à la prison de Rennes, elle est sortie il y a quatre mois. Sa dernière adresse connue est un meublé à Rennes. Lorsque la gendarmerie sur place se rend à l'appartement, la concierge déclare qu'elle est partie il y environ trois semaines. Sa photo est diffusée à toutes les antennes de police, gendarmerie de Rennes, Saint-Malo, Dinan ainsi qu'un appel à témoin dans la presse locale.

Quarante-huit heures après l'appel à témoin, et quelques informations fantaisistes, un boulanger signale le passage de la présumée coupable, dans sa boutique, dans le quartier de Paramé à Saint-Malo. Une surveillance est mise en place sans succès. Le lendemain, c'est à Dinard que la fugitive est repérée dans le parking du marché, elle semble se cacher. C'est finalement là qu'elle est appréhendée, sans beaucoup de résistance.

Lorsque Ronan la découvre dans la salle d'interrogatoire, il a en face de lui une femme fatiguée, terrifiée, déconnectée de la réalité. Le policier essaie de ne pas la brusquer, afin de ne pas la braquer. Ses premières réponses sont incohérentes, elle semble en état de sidération. Ronan fait une pause, lui fait apporter à manger et à boire et espère ainsi pouvoir l'appivoiser et l'amener à raconter.

Après deux heures, Ayden reconnaît avoir tué Charles et Arthur pour se venger, parce qu'on lui a volé ses œuvres, parce qu'à cause d'eux, elle a tout perdu. Elle n'éprouve aucun remords, aucun regret, elle se dit prête à assumer les conséquences de ses actes. Malgré ces aveux, Ronan n'est pas tout à fait satisfait :

- Mademoiselle, il nous reste deux points à éclaircir : quelle est l'arme du crime et qui est votre complice ?
- Je les ai tués avec l'aiguille d'un graveur parallèle. Personne ne m'a aidé.

- C'est impossible. Vous avez tort de garder le silence, tôt ou tard, nous trouverons. Si vous parlez, cela peut alléger votre peine.

Il est tard, Ronan a compris qu'il n'obtiendra plus rien. Elle est conduite en cellule.

Ronan réexamine les PV d'auditions, aucune allusion à la jeune femme. C'est comme si Ayden n'avait jamais existé dans la vie de Charles. Pourtant, puisque Charles a récupéré toutes leurs œuvres et les a mélangées, quelqu'un, en dehors d'Arthur, est forcément au courant.

Sur une intuition, Ronan rend visite à la Galerie Le Roux à Dinan. Il demande au galeriste de pouvoir examiner de près les œuvres exposées ainsi que celles éventuellement stockées en réserve. Le Commissaire retourne les statuettes une à une, il en pose certaines sur le bureau alors qu'il en repose d'autres à leur place initiale.

Le patron de la galerie l'observe, sans bien comprendre ce qu'il fait. Lorsque Ronan pose une dernière danseuse sur le bureau, il se tourne vers l'homme :

- Monsieur Le Roux, quelle est la différence entre les statuettes que j'ai posées sur le bureau et celles que j'ai laissées sur les étagères ?

- Je ne sais pas Commissaire, vous avez mis sur le bureau celles que vous préférez, si vous envisagez d'en acheter une, je peux vous faire un prix intéressant.

Le galeriste est mal à l'aise, Ronan le fixe :

- J'admire votre sang froid. Il faudra effectivement revoir le prix, puisque celles qui sont sur le bureau ne sont pas des « Charles Guillou ».

- Bien sûr que si ! sans vous offenser, vous ne pourriez pas être expert en arts, Commissaire.

- Je n'ai pas l'humeur à plaisanter Mr Le Roux. Ces statuettes sont l'œuvre d'Ayden Morvan et vous le savez. Je vais être bref, elle a avoué les meurtres de Charles Guillou et Arthur Morin et j'ai l'intime conviction que vous êtes son complice.

Le gendarme qui garde la porte, bloque le galeriste qui veut s'enfuir.

Ronan peut enfin aller respirer l'air du large, aller manger un kouign amann rue de la Barbinais, il vient de résoudre les deux affaires.

A son retour à Rennes, Ronan est reçu par le Procureur qui le félicite chaleureusement :

- Bravo Ronan, voici une enquête rondement menée. J'ai une petite question tout de même. Savez-vous pourquoi les victimes ont été enchaînées debout sur les brises lames ?

- Oui, Monsieur le Procureur. Charles Guillou était un grand admirateur de Chateaubriand et, il rêvait d'être enterré, comme lui, debout, afin de pouvoir regarder la mer éternellement.

Léontine CHARLES